



LA HAUTE SAVOUREUSE

Le mot du Président

Pour la première fois, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel. Cette mesure attendue depuis très longtemps a pour intérêt de rapprocher le citoyen de sa communauté de communes. L'obligation de présenter des listes paritaires aura permis de féminiser davantage l'assemblée communautaire qui compte désormais un tiers de dames.

A n'en pas douter la mandature qui débute sera financièrement « périlleuse ». Dans un contexte de très forte baisse des concours financiers de l'Etat nous devons notamment achever la construction des réseaux d'assainissement.

La réforme territoriale annoncée aura des conséquences considérables. Le relèvement du seuil minimum de population initialement prévu à 10 000 habitants ensuite porté à 20 000 ainsi que la volonté affichée d'un recentrage du périmètre des communautés de communes sur les bassins de vie (!) modifieront l'organisation de l'intercommunalité dans notre département. Dans ces conditions on peut imaginer des rattachements de communes à La Haute Savoureuse ou la fusion de communautés de communes ...

Par ailleurs certaines compétences pour-

raient être transférées des communes à la communauté de communes (Plan Local d'Urbanisme...) ou imposées (instruction des documents d'urbanisme, accueil des gens du voyage...). En parallèle en raison de la volonté de supprimer nombre de syndicats intercommunaux, leurs missions pourraient être reprises par la communauté de communes (services des eaux, syndicat multisite nord...)

L'intercommunalité en pleine mutation montera très rapidement en puissance avec d'inévitables conséquences aujourd'hui difficiles à évaluer. Pour éviter d'être pris de court, nous avons d'ores et déjà le devoir de réfléchir et de préparer ces transformations.

Daniel ROTH



Un peu d'histoire

En 1994, Giromagny et Lepuix-Gy décident de s'unir pour créer la communauté de communes "La Haute Savoureuse" (CCHS) qui débute ainsi son activité en janvier 1995. En janvier 1998, Rougegoutte et Vescemont adhèrent à cette communauté et sont bientôt rejointes par Auxelles-Haut, Auxelles-Bas puis Chaux, et La Chapelle sous Chaux.

Au départ, les compétences de la CCHS se sont focalisées sur la question urgente de la protection et de la mise en valeur de l'environnement (dans le cadre de l'évolution des lois), question qui se traduit en fait principalement par les

besoins d'assainissement des eaux usées. C'est ainsi que voit le jour une nouvelle station d'épuration et les nombreuses rénovations et extensions de réseaux. Puis, progressivement, les compétences de la CCHS ont été étendues à la demande des communes, notamment au développement économique avec la mise en commun de zones d'activité économique nouvelles et l'acquisition de parts dans le syndicat de l'Aéroparc de Fontaine, puis à la culture et au tourisme avec une participation au fonctionnement du théâtre du Pilier, du centre socioculturel, de l'école de musique et plus récemment de l'office du tourisme. **Christian CODDET**

La commission "communication"

Nouvellement créée au sein du Conseil, la commission communication a pour objet d'informer les citoyens des éléments d'organisation qui touchent à leur vie en général au sein de la communauté : compte-rendus de décisions, journal communautaire, agenda, site internet, ... sont déjà inscrits au programme. Ce premier numéro de notre journal "La Haute Savoureuse" est la première réalisation concrète. Son édition est prévue sur un rythme

bimensuel et il sera distribué, aux bons soins de chaque commune, dans tous les foyers de la Communauté. Les membres de la commission sont : Christian CODDET (président), Jean Claude HUNOLD, Catherine METRAL, Jacques COLIN, Guy MICLO, Odile RICHARD. Vous êtes tous invités à adresser vos remarques, suggestions, propositions par courrier au siège de la CCHS ou par courriel à haute-savoireuse@wanadoo.fr

La Communauté de Communes

Quésaco ?

Les communautés de communes sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPIC) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elles ont pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elles sont dotées de ressources propres provenant de la fiscalité locale (dans notre cas la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), ancienne Taxe Professionnelle), de dotations de l'Etat, de la perception de redevances et de subventions.

Les communautés de communes disposent de compétences obligatoires fixées par la loi (1992) dans les domaines du développement économique et de l'aménagement de l'espace communautaire ainsi que de compétences optionnelles (au moins 3) fixées librement par les membres dans les domaines de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, des actions sociales d'intérêt communautaire, du tourisme, de la culture, des réseaux "haut débit", des systèmes d'information géographique, de la construction, de l'entretien et du fonctionnement d'équipements culturels et sportifs.

La population

Auxelles-bas :	494
Auxelles-haut :	324
Chaux :	1120
Giromagny :	3227
Lachapelle-sous-Chaux :	730
Lepuix :	1157
Rougegoutte :	1029
Vescemont :	748
Total :	8829

Les compétences

- Assainissement collectif et non collectif;
- Activités culturelles ou socioculturelles; - Accueil de la petite enfance;
- Création, aménagement, entretien de la voirie d'intérêt communautaire;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés;
- Action de développement économique : soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi; - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique; - Plans locaux d'urbanisme;
- NTIC (Internet, câble...); - Schéma de secteur; - Tourisme



Conseil Communautaire

Le vendredi 11 avril s'est tenue la première séance du nouveau Conseil Communautaire sorti des urnes. 23 conseillers sont présents et un est représenté. L'essentiel de l'ordre du jour concerne la mise en place de la nouvelle instance avec l'élection du président, des vice-présidents et des délégués auprès des divers syndicats et organismes au sein desquels notre communauté est représentée.

Sous la présidence du doyen d'âge, André PICCINELLI, maire de Chaux, le Conseil élit son président. Daniel ROTH, maire de Lepuix, est élu à l'unanimité.

La suite de la séance est présidée par le nouveau (et ancien !) président, Daniel ROTH, qui propose de nommer 7 vice-présidents. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et le conseil procède alors à l'élection des vice-présidents. Sont élus : 1^{er} VP délégué aux affaires socioculturelles et sportives, à la culture et au tourisme : Jacques COLIN, maire de Giromagny ; 2^{ème} VP délégué aux travaux d'investissement, à l'assainissement, aux fêtes et cérémonies et au subventionnement des associations : Claude TREBAULT, maire de Vescemont ; 3^{ème} VP délé-

gué aux affaires sociales, à la culture et au subventionnement des associations : Chantal BERGDOLL, maire d'Auxelles haut ; 4^{ème} VP délégué à l'environnement, à la collecte, au traitement et à la valorisation des ordures ménagères, André PICCINELLI, maire de Chaux ; 5^{ème} VP, délégué aux transports et à la communication : Christian CODDET, 1^{er} adjoint au maire de Giromagny ; 6^{ème} VP délégué à l'aménagement de l'espace et à la communication, Jean-Claude HUNOLD, maire de Lachapelle sous Chaux ; 7^{ème} VP, délégué au développement économique, Guy MICLO, maire de Rougegoutte.

Le Conseil donne ensuite à l'unanimité délégation au Président pour agir en son nom dans les limites fixées par la réglementation et fixe les indemnités du Président à 100% de la valeur du barème légal (soit 1569 € brut mensuel) et celle des VP à 83% de la valeur fixée par ce même barème (soit 522 € brut mensuel).

Puis le Conseil procède au renouvellement des délégués de la Communauté dans les organismes extérieurs : Syndicat mixte de la zone multisite nord, Parc naturel régional des Ballons des Vos-

ges (PNRBV), Ecole de musique, Centre socioculturel, Syndicat de l'Aéroparc, Syndicat mixte d'aménagement du Ballon d'Alsace (SMIBA), Syndicat du SCOT (Schéma de cohérence territoriale), Syndicat mixte des transports en commun (SMTIC), Comité national d'action sociale (CNAS). Afin de ne pas alourdir ce premier numéro, les noms des délégués seront présentés dans nos prochains numéros, au fur et à mesure de l'évocation des activités correspondantes.

Dans le même esprit, le Conseil procède à la définition des commissions permanentes et des comités consultatifs et à la désignation de leurs membres. A nouveau, ceux-ci seront présentés ultérieurement.

La séance d'achève sur une délibération proposant un avenant à la convention signée avec le théâtre du Pilier (ajustement de la subvention 2014 à hauteur de 74 122 €) et sur une autre acceptant une modification des statuts du SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) afin d'intégrer la commune d'Errevet et de fixer le siège social à Etueffont.
Christian CODDET

Les nouvelles

Prix littéraire

Créé en 2013, la deuxième édition du "prix littéraire des médiathèques de la CCHS" est en cours dans toutes les médiathèques du réseau.

Tous les lecteurs de la communauté peuvent se rendre dans la médiathèque de leur choix - Giromagny, Lepuix, Rougegoutte-Vescemont, Auxelles-Bas ou Auxelles-Haut - et y emprunter les livres sélectionnés pour le prix 2014.

En 2013, une sélection avait été opérée à partir des livres soumis aux lecteurs de comités d'entreprises pour le "prix littéraire Cézam Inter CE". Le lauréat pour la CCHS fut le même que le prix national inter-CE, à savoir : Eux sur la photo d'Hélène Gestern aux éditions Arléa, disponible dans chaque médiathèque du réseau. Cette année, les critères de sélection des ouvrages ont été des romans d'auteurs régionaux ou de maisons d'édition franc-comtoises.

Huit titres ont été choisis par les bibliothécaires bénévoles et salariés :

- Les secrets du cylindre d'isabelle Bruhl-Bastien
- Le silence du Doubs d'Alain Frelechoux
- Autopsie d'une truite de Philippe Koeberlé
- Des fleurs à l'encre violette de Gilles Laporte
- Cantate de cristal de Gilles Laporte
- Un notaire peu ordinaire d'Yves Ravey
- Le crépuscule d'un monde d'Yves Turbergue
- L'homme cristal de Jack Varlet

Les lecteurs sont invités à lire au moins quatre titres de la sélection et à établir un classement avant le 31 octobre.

Une raison supplémentaire de rejoindre les rangs des abonnés de l'une ou l'autre des 5 médiathèques. L'abonnement (5 €) est valable dans toutes les médiathèques du réseau.

Sandrine RABASQUINHO

Ressources en ligne

Les médiathèques intercommunales de Giromagny, Lepuix, Rougegoutte-Vescemont, Auxelles-Bas et Auxelles-Haut proposent à leurs usagers de découvrir leur catalogue en ligne :

- http://biblepuix.mooo.com/pmb/opac_css
- http://bibgiromagny.mooo.com/pmb/opac_css
- http://bibrougegoutte.mooo.com/pmb/opac_css
- http://bibauxellesbas.mooo.com/pmb/opac_css
- http://bibauxelleshaut.mooo.com/pmb/opac_css

Chaque usager peut ainsi :

- faire des recherches par titres, auteurs, etc.,
- accéder à la liste des nouveautés par support (livres, Cd, DVD),
- consulter son compte lecteur avec un code d'accès (à demander à la bibliothèque de votre choix).
- réserver les documents qui sont empruntés.

Les médiathèques offrent aussi l'accès à des ressources mises à disposition par le Conseil Général

du Territoire de Belfort : Vodeclit

et Toutapprendre : deux plateformes d'autoformation ainsi que le streaming ou le téléchargement de films de tous genres et pour tous les âges dans la médiathèque numérique.

Renseignements et inscription dans toutes les médiathèques du réseau de la Haute-Savoire.

Horaires

Horaires d'été des médiathèques de la CCHS (juillet et août):

- **Auxelles-Bas:**
Samedi 14h00

- 15h00

- **Auxelles-Haut:**
Samedi 14h30

- 16h30

- **Giromagny:**

Mercredi et Samedi 13h30

- 16h30

- **Lepuix:**

Mardi 16h00 - 18h00

Mercredi 14h30 - 16h30

Samedi 14h30 - 16h30

Fermeture du 10 au 17 août

- **Rougegoutte:**

Lundi 16h30 - 18h30

Mercredi 16h00 - 19h00

Samedi 10h00 - 12h00

Fermeture du 7 au 20 juillet et du 4 au 17 août

Photo concours

Rendez-vous avec des regards professionnels et amateurs pour partager une vision des arbres et de leur environnement tant humain que végétal. Dès à présent, sortez vos appareils !



La médiathèque intercommunale d'Auxelles-Haut, avec l'appui du centre culturel d'Auxelles-Haut, organise un concours de photos dont le thème est « arbres, forêt, bois ». Ce concours est une animation en lien avec le pôle thématique de la médiathèque, riche actuellement de 200 ouvrages portant sur le sujet.

Pour participer, il suffit d'envoyer 3 photos accompagnées du bulletin d'inscription (téléchargeable sur <http://thema-foret.blogspot.fr/> ou disponible à la médiathèque) avant le 10 octobre 2014.

Le choix du jury de sélection, constitué de photographes professionnels ou personnes du monde des arts, se fera selon les critères suivants : respect du thème, originalité, qualité de la prise de vue, esthétique de la photo.

Toutes les photos sélectionnées seront exposées à Auxelles-Haut du 30 octobre au 2 novembre 2014 pour le 4^{ème} acte de théma-forêt au cours duquel d'autres animations sont prévues.

Renseignements sur le blog <http://thema-foret.blogspot.fr/>

ou à la médiathèque d'Auxelles-Haut - Coin de la Stolle- 90200 Auxelles-Haut. Courriel auxelles-haute-savoireuse@orange.fr

- 09 67 10 70 01.

PRATIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17 Pompiers : 18 SAMU : 15
EDF : 09 72 67 50 90 GDF : 08 00 47 33 33
Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19
Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16
Médecin de garde : 3966

AGENDA JUILLET-AOÛT

12 juillet : Fête champêtre à Rougegoutte
14 juillet : Feux d'artifices et animations à partir de 20h00 à Giromagny
19 juillet : Spectacle "pyroscénique" des Auxelles à Auxelles-bas à partir de 22h00
17 août : fête du Ballon toute la journée
28 août : Opéra en plein air à Auxelles-haut à 19h00 avec "Justiniana : les brigands", d'Offenbach

PISCINE



La piscine Béatrice Hess à Etueffont est un équipement intercommunal pris en charge par 41 communes et le Conseil Général. Toutes les communes de la CCHS y adhèrent et son rôle principal, durant l'année scolaire, est d'accueillir les enfants de nos écoles. De nombreuses activités y sont aussi organisées : apprentissage de la natation, aquagym, natation troisième âge, jardin aquatique, ... Elle accueille aussi les clubs bien sûr et les nageurs individuels durant les plages dédiées, surtout pendant l'été (horaires libres d'été : lundi : 14h00 - 19h30 ; mardi à dimanche : 10h30 - 19h30).

Equipée d'un bassin de 25 m, d'une pataugeoire extérieure et d'un solarium, au centre d'un écrin de verdure majestueux, c'est un lieu de détente idéal. Que dire de mieux que le dernier commentaire relevé sur "la toile" : « Agréable et calme, c'est ici que j'aime nager et passer un moment privilégié avec mes enfants dans la détente et les jeux (matelas, frites aquatiques). Accueil chaleureux et une équipe très sympa, attentive! » ?

Ne pas oublier toutefois quelques contraintes dictées par le respect de l'hygiène : le bonnet de bain est obligatoire et les shorts et caleçons sont interdits. Côté tarifs on relève à partir du 1^{er} juillet une entrée normale à 3,30 € (carte 10 entrées 28 €) et une entrée à tarif réduit (moins de 18 ans, chômeurs, titulaires RSA, ...) à 2,65 € (carte 10 entrées 22 €) ; l'entrée au jardin aquatique (eau à 32 °C le dimanche matin) est à 4 € pour les adultes et 3 € pour les enfants. Pour ceux qui trouveraient ces tarifs élevés, rappelons que le coût moyen d'une entrée nageur est en réalité de 13 € et que l'essentiel de la dépense est pris en charge par le CG90 et les communes adhérentes. Cette activité est donc subventionnée à plus de 75%, ce serait dommage de ne pas en profiter !

A partir de septembre la participation au Club de natation EDEN sera basée sur une carte d'entrée annuelle à 40 € (1 entrée par semaine de cours) ; pour une séance par semaine durant l'année scolaire les tarifs seront les suivants : cours adultes débutants 279 € ; cours enfants 259 € ; aquagym et cours de perfectionnement 219 €. Renseignements et réservations au 03 84 54 72 40. Christian CODDET

LES SERVICES

Secrétariat / Comptabilité / Accueil

Lydia WIMMER 03 84 27 15 98

haute-savoireuse@wanadoo.fr

Du lundi au jeudi : 7h45 - 12h00 / 13h15 - 17h00

Le vendredi : 7h45 - 12h15

Service Assainissement (Comptabilité)

Aline BONACINA 03 84 27 62 15

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h15 - 12h30 / 13h15 - 16h45

Service Assainissement (Station d'Épuration)

Emmanuelle HELBERT ou Nadine WELTER

03 84 27 01 40 / 03 84 27 17 27

Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h00

Le samedi : 9h00 - 11h00

Directeur des services

Serge WICKY

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Déchetterie

Été (1^{er} avril / 30 sept.) : tous les jours de 9h00 à 17h30

Hiver (1^{er} oct. / 31 mars) : tous les jours de 10h00 à 17h00

Crèches

Les Papy'llons" : 9 rue du Rosemont à Giromagny

(03 84 29 09 93)

Les Oisillons" : 18 Grande rue à Chaux (03 84 29 09 93)

Permanences

Mission Locale : Valérie FRESET : les mercredis matin de 8h30 à 12h00 sur RDV au 03 84 27 15 98

Assistante Sociale : Isabelle PETOLAS : les mardis matin sur RDV auprès de la CPAM à Belfort (36 46)

ANIMATIONS

Visite d'un atelier de céramique : Lundis 7 juillet et 11 août; Rdv 14h30, place De Gaulle à Giromagny.

Dans un atelier familial chargé d'histoire l'artisan présente les différentes étapes de création d'une pièce en porcelaine.

Brasserie Franc-Comtoise : Mercredis 16 juillet et 13 août; Rdv 14h30, 24 fb de France à Giromagny

Du malt, du houblon, de la levure et de l'eau pure arrivée directement des montagnes vosgiennes sont les ingrédients indispensables au maître brasseur.

Visite d'une chèvrerie : Mardis 22 juillet et 19 août, Rdv 15h30 à la ferme du Plainot à Vescemont.

Assistez à la traite des chèvres, de quoi réjouir les plus petits et étonnez les plus grands ! Découverte d'un élevage caprin, de la fabrication du fromage de chèvre et petite dégustation.

Tournage sur bois : Lundi 28 juillet; Rdv 14h30, place De Gaulle à Giromagny.

Quand les copeaux s'envolent de la matière brute, des galbes se forment, des veines se dévoilent ... tout devient poésie.

Jeu de piste en Haute-Savoireuse : Mercredi 30 juillet; Rdv 10h00 sur parking de l'église à Lepuix.

Seul, en famille ou entre amis, lancez-vous dans ce jeu de piste qui aura pour cadre les richesses méconnues de Lepuix.

Filons en balade : Mardi 5 août; Rdv 14h30, place De Gaulle à Giromagny.

Cette balade dans les anciens quartiers de Giromagny vous fera remonter jusqu'au 16^{ème} siècle, au temps où la ville comptait plus d'habitants que Belfort

Réservation obligatoire : Belfort Tourisme 03 84 55 90 90

Tarif : Adulte : 5 € ; <16 ans : 2,50 € ; <6 ans : gratuit ;

Pass famille (2 adultes, 2 enfants) : 12 €